

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Balzac

Le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet n°1 du PLU de Balzac, qui concerne le reclassement d'un terrain en secteur Npv, dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque à proximité de la zone d'activités des Fougerousses et de la route départementale 737 au nord de la commune de Balzac (parcelles ZB 24 et 247).

Le dossier de déclaration de projet n°1 du PLU de Balzac a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 14 avril 2023.

L'enquête publique se déroulera du jeudi 1^{er} juin 2023 à 14h au samedi 1^{er} juillet 2023 à 12h, soit une durée de 30 jours consécutifs.

Madame Yveline BOULOT a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris 16000 Angoulême et en mairie de Balzac, également lieu de permanence.

Le dossier sera également consultable :

- sur le site internet de GrandAngoulême : <http://www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plan-local-durbanisme-plu/enquetes-publiques-et-procedures-en-cours/>

- sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairie de Balzac, ou les adresser :

- par écrit, au siège de l'enquête publique, **à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice** : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, service planification - enquête publique Balzac - 25 boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême ;

- par courriel, **à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice**, à : plu_communes@grandangouleme.fr

La commissaire enquêtrice recevra le public, sans rendez-vous, aux dates et heures suivantes :

Le jeudi 1^{er} juin 2023

de 14h à 17h

Mairie de Balzac

Le jeudi 15 juin 2023

de 14h à 17h

Service planification de GrandAngoulême

139 rue de Paris à Angoulême

Le samedi 1^{er} juillet 2023

de 09h à 12h

Mairie de Balzac

Les contributions écrites transmises par voie postale, les contributions écrites et orales du public formalisées pendant les permanences de la commissaire enquêtrice seront consultables au service planification de GrandAngoulême et les courriels reçus pendant la période de l'enquête publique sur le site internet de l'agglomération www.grandangouleme.fr

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par la commissaire enquêtrice qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site internet et en mairie de Balzac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la procédure. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêtrice.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Balzac et au lieu concerné par la présente procédure, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service planification de GrandAngoulême, au 05.86.07.70.38 ou par courriel : plu_communes@grandangouleme.fr